

Vente d'un véhicule par un héritier

Par pat, le 09/09/2011 à 13:25

Bonjour,

Nous sommes 2 (frere et soeur) a hériter d'un véhicule évalué à 8000 €.

Or ma soeur aimerait garder la véhicule pour son fils.

A combien vais je avoir droit en sachant que le véhicule qu'elle possedera aura une valeur de 8000 €

Je sais qu'à la base si on devait le vendre nous aurions chacun 4000 € mais dans ce cas présent jhe ne sais pas

Merci

Par mimi493, le 09/09/2011 à 14:16

Elle vous rachète le véhicule, c'est tout

Par pat, le 09/09/2011 à 15:07

don si la valeur du véhicule est estimé à 8000 € elle devra donc me donner les 8000 €?

Par miac, le 10/09/2011 à 06:34

bonjour

vous avez une drôle de façon de calculer vous êtes deux à hériter pour un véhicule d'une valeur de 8000€ et vous voulez que recevoir 8000€ .combien votre sœur va hériter dans ce cas. bonne journée

Par pat, le 10/09/2011 à 07:55

ben je sais plus la réponse d'avant on me dit qu'elle me la rachète et puis vous c le contraire, je comprends plus. Vous me dites : si vous avez 8000 € qu'à votre soeur ? Et bien elle aura la voiture pour elle d'une valeur de 8000 € non ?

Si quelqu'un peut m'aider car j'y comprends plus rien. C vrai que si elle me donne sur la valeur des 8000 €, la moitié, soit 4000 € j'ai l'impression d'y perdre car le véhicule a une valeur supérieure. Car certes j'aurais 4000 mais si elle vend de suite apres la voiture à 8000 € j'y perds non ?

Par miac, le 10/09/2011 à 09:29

vous lui donnez 8000€ et vous gardez la voiture maintenant voyez si vous êtes gagnant ??????? réfléchissez un peux

Par pat, le 10/09/2011 à 09:54

DOnc en fait elle me donne 4000 euros et elle garde la voiture c'est cela ?

Par mimi493, le 10/09/2011 à 11:37

Oui, mais vous devez faire un acte de cession et si le décès a plus de 3 mois ou que la voiture a roulé depuis le décès, il faudra d'abord mettre la carte d'immatriculation aux deux noms, puis lui vendre votre part et qu'elle fasse la carte d'immatriculation à son nom.

Par pat, le 10/09/2011 à 11:44

ok merci

Par cabilou34, le 26/09/2011 à 13:01

ES CE QU A L ARGUS ELLE EST TOUJOURS A 8000€ ? ATTENTION UNE VOITURE NE

PRENDS PAS DE LA VALEUR